

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01660 Numéro SIREN : 487 447 104 Nom ou dénomination : A.G.B. PROMOTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/011431

A.G.B. PROMOTION

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 20 Avenue de BELGIQUE
83400 HYERES**

RCS TOULON 487 447 104

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 SEPTEMBRE 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 3 535,92 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 535,92 euros
Absorption des pertes antérieures	3 535,92 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 septembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



AGB PROMOTION

**20 Avenue de BELGIQUE
83400 HYERES**

COMPTES ANNUELS

31 MARS 2023



Désignation de l'entreprise SARL AGB PROMOTIONNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 20 AVENUE DE BELGIOUE83400 HYERESNuméro SIRET * 4 8 7 4 4 7 1 0 4 0 0 0 1 8Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 0 3 2 0 2 3</u>	<u>3 1 0 3 2 0 2 2</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		(4 492)
Total I (5)		044	048		(4 492)
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	4 100	4 100
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	070		
	Autres * (3)	072	074	170 045	169 765
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	3 679	5 440
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	177 824	179 305
Total général (I+II)		110	112	177 824	174 813
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134		(11 697)	(10 734)
	Résultat de l'exercice	136		3 536	(963)
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		(3 161)	(6 697)
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 050	1 680
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 179 830)	172		179 935	179 830
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		180 985	181 510
	Total général (I + II + III)	180		177 824	174 813
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 492
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARI AGB PROMOTION

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 0 3 2 0 2 3Exercice N-1 clos le
13 1 0 3 2 0 2 2Néant
*

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Régularisations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		209		210			
Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }		215		214			
		217		218			
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
Production immobilisée *				224			
Subventions d'exploitation reçues				226			
Autres produits				230			0
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232			0
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
Variation de stock (marchandises) *				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	1 049		1 084
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244			
Rémunérations du personnel *				250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
Dotations aux amortissements *				254			
Dotations aux provisions				256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				262	0		
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 049		1 084
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(1 049)		(1 084)
Produits financiers (III)				280	4 585		121
Produits exceptionnels (IV)				290			
Charges financières (V)				294			
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }				300			
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	3 536		(963)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporte le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	3 536	314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
Provisions non déductibles *				322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324			
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprise nouvelles (44 septies) 986		Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44 septies) 127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies) 138		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		Jeune entreprise innovante (44 septies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991				
Divers dont ZFANG (44 quatorzièmes) 345		Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septuagies) 992		350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			Zone de développement prioritaire (44 septuagies) 993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	3 536		354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables : * 1 1 6 9 ont imputés sur le résultat :						360	3 536
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	0		372

A.G.B. PROMOTION

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros**

**Siège social : 20 Avenue de BELGIQUE
83400 HYERES**

RCS TOULON 487 447 104

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DES COMPTES ANNUELS - MICRO-ENTREPRISE

(Articles L. 232-25 et R. 123-111-1 du Code de commerce)

1. Déclarant

Société A.G.B. PROMOTION, immatriculée au RCS TOULON, numéro 487 447 104, représentée par Monsieur Ari BELLALOU, gérant

2. Objet de la déclaration

Déclare que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023 et qui sont déposés en annexe au Registre du commerce et des sociétés ne seront pas rendus publics en application de l'article L. 232-25 du Code de commerce et du premier alinéa de l'article L. 524-6-6 du Code rural et de la pêche maritime.

3. Engagement du déclarant

Le soussigné atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans la présente déclaration sont exacts et que la société susvisée répond à la définition des micro-entreprises au sens de l'article L. 123-16-1 du Code de commerce, n'est pas mentionnée à l'article L. 123-16-2 et n'a pas pour activité la gestion des titres de participations et de valeurs mobilières.

Toute fausse déclaration de confidentialité des comptes annuels constitue un faux et un usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du Code pénal.

Fait à HYERES
Le 11 septembre 2023

Ari BELLALOU
Gérant

